



**République Démocratique du Congo**

**Conseil Economique et Social**

---

**DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-PIERRE KIWAKANA,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
A L'OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE D'AVRIL  
LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026**

---

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Conseil Economique et Social,**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République,**  
**Chers Collègues,**
- **Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est toujours avec un enthousiasme renouvelé que nous nous retrouvons pour l'ouverture de nos sessions conformément aux dispositions légales qui fixent l'organisation et le fonctionnement du Conseil Economique et Social de la RDC.

Celle-ci que nous ouvrons ce deux avril 2026 est budgétaire. Je voudrais saluer et féliciter les Conseillers de la République qui viennent de nos provinces et qui à la vue des rapports des travaux effectués pendant l'intersession, nous édifient chacun sur la situation économique et sociale de la province qu'il représente au Conseil.

L'exploitation de ces données sera d'une grande utilité dans le contenu des Avis que nous adressons à nos institutions de décisions.

Mais avant d'aller plus loin, permettez-moi d'avoir une pensée compatissante pour nos compatriotes qui continuent à être victimes de la guerre à l'Est du pays.

Le Conseil Économique et Social, par ma voix, tient à rendre un hommage particulier à tous les compatriotes fauchés par la barbarie de l'ennemi du peuple congolais et à exprimer mes condoléances sincères aux familles éprouvées.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République,**  
**Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

La situation de guerre dans notre pays fait partie des différentes causes qui handicapent fortement les efforts de redressement que continue à déployer le Président de la République, Chef de l'État avec l'ensemble de son Gouvernement pour le développement et le mieux être social des populations congolaises.

Cet état des choses est une occasion pour le CES d'appeler toutes les forces vives de la Nation à l'unité et à la cohésion pour juguler cette spirale de violences à répétition que l'on fait subir à notre pays. Voilà pourquoi, nous ne cesserons de recommander une unification des efforts, des intelligences et des expériences afin d'arriver à bout de cette situation dramatique et affligeante.

Je profite de l'occasion que nous a offert la journée mémorable du 1<sup>er</sup> avril 2026 qui a démontré à la face du monde la communion à l'unisson des congolaises et congolais de toutes les provinces derrière leur Président de la République, Chef de l'Etat pour célébrer la victoire de nos vaillants Léopards.

Je saisi donc cette opportunité pour qu'en votre nom à toutes et à tous Conseillers de la République et en mon nom propre d'adresser nos plus vives et sincères félicitations à notre équipe nationale, les Léopards de la RDC.

Nos jeunes gens ont fait la fierté et la joie de toute une nation. Il ne s'agit pas juste d'un match de football, mais d'une démonstration éclatante de ce que nous pouvons atteindre lorsque nous nous en donnons les moyens et que nous avançons unis. A travers tout le territoire, nous avons vibré à l'unisson avec une sélection congolaise combative, talentueuse et soudée. Ces performances n'auraient jamais été possibles sans le leadership éclairé et volontariste de son architecte principal, Son Excellence Monsieur Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO qui s'implique à fond pour l'amour de son Pays.

Merci et bravo aux Léopards! Espérons que l'exemple qu'ils viennent de nous donner, inspirera également notre classe politique.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Durant la session d'octobre dernier et la période d'intersession qui a suivi, le Conseil Économique et Social a mené plusieurs actions de terrain et des travaux intenses tant en Commissions permanentes qu'en Commissions ad hoc, travaux concrétisés par des Avis

consultatifs destinés à attirer l'attention des décideurs politiques afin d'améliorer le quotidien de nos populations dans différents secteurs de la vie nationale.

En termes d'activités réalisées durant l'intersession, il y a lieu d'évoquer entre autres nos travaux focalisés sur les quatre axes ci-après :

**Les axes 1 et 2 : Intégration des amendements formulés en plénière pour les Avis formellement adoptés à la session d'octobre 2025 par les commissions permanentes et Toilettage de ces Avis par le comité de lecture.**

Il s'agit des Avis suivants :

1. L'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes en milieu rural : analyse et diagnostic.
2. Enseignement et place de l'histoire de la RDC pour l'éveil de la conscience nationale.
3. La gouvernance associative en RDC : Etude des mécanismes de régulation et de soutien aux associations pour une prestation qualitative.
4. La promotion de l'aquaculture en République Démocratique du Congo.
5. Conservation durable de la faune sauvage de la République Démocratique du Congo, potentiel pour un tourisme faunique de haute qualité.
6. La réforme des télécommunications en RDC: diagnostic et perspectives.
7. Couloir Vert Kivu–Kinshasa : Cadre d'Analyse pour une mise en œuvre Inclusive et Durable.
8. Réduire la dépendance économique de la RDC : processus pour un développement endogène.
9. Les frontières de la République Démocratique du Congo : enjeux et défis.

**L'axe 3 : Enrichissement et/ou continuation dans les commissions permanentes, des matières inscrites au calendrier de la session d'octobre 2025, mais non présentées en plénière.**

**1. La Commission ECOFIN (Economie et Finances)**

1. Le numérique en RDC: état des lieux et perspectives.
2. Analyse de la conjoncture économique et sociale.

**2. La Commission AGRIDEV (Agriculture et Développement Rural)**

1. La redynamisation du paysannat en RDC: enjeux et perspectives.

**3. La Commission SASC (Santé. Aff. Sociales et culturelles)**

1. Le renforcement des principes d'éthiques et de la déontologie médicale dans les Etablissements des services et soins de santé en RDC.

**4. La Commission CERNAT (Environnement Ressources Naturelles et Tourisme)**

1. Urgence de la mise en place d'un système national de gestion intégrée des déchets (SNGID) en RDC
2. Problématique de la redevance minière en RDC

**5. La Commission CIAT (Infrastructures et Aménagement du Territoire)**

1. Les priorités économiques et sociales des provinces (Monographie par province : cas de la Grande Orientale)

**6. La Commission CEFÉ (Education Formation et Emplois)**

1. Gestion du portefeuille des retraités en RDC : Impératif d'une gestion fiduciaire transparente pour atteindre les standards internationaux.
2. Gouvernance et finalités du système éducatif en RDC : Enjeux de réforme et contribution au développement économique, social et territorial.

**7. La Commission REX**

1. Les enjeux socio-économiques du corridor de Lobito
2. La Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF)

## **L'axe 4: Examen de nouvelles thématiques**

### **1. La Commission ECOFIN**

1. Constituer un coussin d'épargne nationale pour assurer des investissements productifs

### **2. La Commission AGRIDEV**

1. La promotion des filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire en RDC.

### **3. La Commission SASC**

1. Droits d'auteurs et politique culturelle à l'ère du numérique
2. La prise en charge et la protection des personnes du 3ème âge (en collaboration avec la commission CEFE).

### **4. La Commission CERNAT**

1. Persistance du déficit énergétique en RDC.
2. Les marchés de carbone : opportunité économique pour valoriser le capital naturel de la RDC, problématique et perspectives.

### **5. La Commission CIAT**

1. La relance des entreprises de transport en RDC (cas ex ONATRA, SNCC, RVF, RVA);
2. La mobilisation des impôts locaux ; cas de l'impôt sur le revenu locatif.

### **6. La Commission CEFE**

1. Enjeux, défis et perspectives du transport aérien en RDC : Connectivité des provinces, mobilités de personnes et de biens.

### **7. La Commission REX**

1. La réforme de l'Administration publique en RDC

Entre autres activités réalisées par le Conseil Économique et Social durant cette période d'intersession, nous relevons les concertations avec plusieurs délégations des organisations de la société civile au cours desquels celles-ci ont partagé leurs préoccupations avec le CES, notamment :

- Le Collectif des Retraités de l'Office National de Transport (ONATRA) ;

- La Coordination du Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures et mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi (TRANSFORME) ;
  - Le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université LOYOLA du Congo (ULC) ;
  - Le Prof Josaphat NDELO-DI-PHANZU, Pharmacien Toxicologue et Ancien Recteur de l'Université de Kinshasa.
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Conseil Economique et Social ;**
  - **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues ;**
  - **Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;**
  - **Mesdames et Messieurs,**

Sur le plan régional et international, notre Conseil Economique et Social a participé activement aux activités de nos différentes faitières à savoir : l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique (UCESA), l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF) et de L'Association Internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS).

En effet, durant la période de l'intersession, nous avons participé à plusieurs réunions du Comité de Coordination de l'UCESA, afin de préparer les prochaines rencontres, notamment l'Assemblée Générale, la cinquième table ronde UCESA-CES de Chine et le forum économique et social, qui se tiendront à Malabo, respectivement le 11, 12 et 13 mai 2026.

Le Comité a aussi examiné le bilan 2025 et perspectives 2026 de l'Union et recueilli les observations des membres sur la note de cadrage relative à la souveraineté sanitaire et à l'accès aux soins en Afrique. La souveraineté sanitaire et l'accès aux soins constituent des enjeux majeurs pour les États africains, au regard des crises sanitaires récurrentes et des taux élevés de morbidité et de mortalité liés à l'insuffisance d'accès aux services de santé.

Ils s'inscrivent comme une priorité des politiques publiques africaines, en parfaite cohérence avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les

Objectifs de développement durable 2030 de l'ONU, qui appellent à des systèmes de santé résilients, équitables et durables.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2025–2030 de l'UCESA avec pour objectif de renforcer la sensibilisation aux enjeux sanitaires et de promouvoir le droit à la santé pour tous. L'objectif principal est de sensibiliser les décideurs et l'opinion publique à l'importance stratégique de la souveraineté sanitaire et de l'accès aux soins en Afrique. Cette démarche ambitionne également de promouvoir des stratégies régionales intégrées dans les domaines de la santé, de la recherche et de l'industrie pharmaceutique.

Avec l'UCESIF, la collaboration avec l'UCESA s'est renforcée à travers la contribution active à l'élaboration du document "Renforcer la gouvernance de l'eau dans l'espace francophone à travers le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes, adopté à Abidjan le 26 mai 2025.

Des échanges d'informations entre l'UCESIF et la Direction des aires politiques et de la gouvernance démocratique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ont permis à l'OIF d'exposer ses priorités stratégiques, orientations et actions pour l'avenir et aux membres de l'UCESIF d'exprimer leurs attentes, afin d'envisager des axes de collaboration entre l'OIF et l'UCESIF.

Durant l'intersession, le CES RDC a participé en sa qualité de membre du Bureau, à Thessalonique en Grèce au Conseil d'Administration de l'AICESIS. Le thème principal de la mandature actuelle de la Grèce pour 2025-2027 est : « Construire des ponts pour une transition juste et la justice mondiale ».

Lors de cette rencontre, les participants ont lancé « l'appel de Thessalonique pour l'humain et la justice globale », une déclaration de l'AICESIS centrée sur : la dignité et les droits humains, la lutte contre les inégalités, la réalisation concrète des objectifs de développement durable, la transition climatique juste et inclusive et un nouveau dialogue civique et social.

En marge de ce Conseil d'Administration de Thessalonique, l'AICESIS a organisé une conférence sur le thème : « L'analyse factuelle stylisée sur l'état actuel de la justice sociale globale et de la transition juste. Un

questionnaire a été distribué sur le sujet auprès de tous les membres de l'AICESIS pour faciliter la planification des séminaires régionaux au Brésil, en RDC et au Portugal.

Les CES d'Espagne et du Maroc – rapporteurs du groupe ECOSOC – ont eu mandat de préparer la déclaration de l'AICESIS sur le thème « Actions transformatrices, équitables, innovantes et coordonnées pour le Programme 2030 en vue d'un avenir durable pour tous », que le Président de l'AICESIS présentera lors du segment de haut niveau de l'ECOSOC, en juillet prochain à New York.

Le plan stratégique à moyen et long terme de l'AICESIS est particulièrement axé sur l'augmentation du nombre de membres de l'AICESIS dans les zones géographiques sous-représentées, avec l'implication active des associations régionales et des membres clés des Conseils, appelés à apporter leur assistance et leur expertise à cet effet.

● **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**

● **Distingués invités,**

● **Mesdames et Messieurs,**

La session qui s'ouvre aujourd'hui étant essentiellement budgétaire, l'un des chapitres consistera aux différents postes du budget avec lequel nous allons fonctionner durant l'exercice 2027.

Mais, cette session prévoit aussi des débats sur des questions cruciales du moment, de poursuivre et de finaliser les réflexions amorcées bien avant concernant d'autres matières diverses qui devront occuper aussi bien nos plénières que les travaux de nos sept Commissions permanentes.

● **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**

● **Distingués invités,**

● **Mesdames et Messieurs,**

Toutes les réflexions esquissées dans les projets d'Avis rappelés ci-avant s'inscrivent dans le cadre de la mission dévolue au Conseil  
*Conseil Économique et Social/RDC- Discours d'ouverture de la session ordinaire d'avril 2026, Kinshasa, mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026*

Economique et Social par la Constitution de notre pays ainsi que par sa loi organique, mission qui consiste pour le CES, d'une part, à donner des avis consultatifs sur les questions économiques et sociales lui soumises par le Président de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat et le Gouvernement ; et d'autre part, à appeler, de sa propre initiative, l'attention du Gouvernement et des provinces sur les réformes qui lui paraissent de nature à favoriser le développement économique et social du pays.

C'est en vertu de cette mission que je saisis cette opportunité pour formuler, avant de terminer mon propos, quelques considérations d'ordre général du Conseil Economique et Social sur les enjeux géopolitiques du moment à l'aune de la situation générale dans le monde avec la guerre au Moyen-Orient et sur le débat actuel autour de la Constitution de notre pays.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République,**
- **Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Entre autres sujets de mon adresse, j'en viens maintenant au constat du CES par rapport aux autres secteurs essentiels de la vie nationale et en particulier la situation économique et sociale en général sans oublier les défis de la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, étant entendu que tout progrès social dépend nécessairement et avant tout des performances économique.

## **De l'environnement**

Au cours des quatre derniers mois, la situation environnementale dans notre pays a été marquée par une intensification de plusieurs défis structurels, aggravés par les effets du changement climatique et les pressions humaines.

Parmi les principaux défis environnementaux récents, nous pouvons citer : les inondations et érosions urbaines, la vulnérabilité climatique accrue, la pollution liée aux activités minières, la crise des déchets et l'insalubrité urbaine.

Ces défis ne sont pas des cas isolés et se reposent notamment sur : la gouvernance environnementale insuffisante, l'intensification des

phénomènes climatiques extrêmes, les contraintes liées à une urbanisation rapide, les insuffisances en infrastructures d'assainissement et de drainage, la pression démographique et l'insuffisance de financement des politiques climatiques. Bref, à l'absence d'une part d'un cadre légal harmonisé et à l'absence d'une planification urbaine réfléchie d'autre part.

## **Inondations**

Depuis décembre dernier, notre pays connaît une succession d'épisodes d'inondations d'une intensité et d'une fréquence préoccupantes, particulièrement dans les villes de Kinshasa, Kalemie, Uvira, Kikwit, Gemena, et j'en passe..., confirmant une tendance préoccupante mêlant crise climatique et crise urbaine. Ces inondations, suivies des érosions ne sont plus de simples événements saisonniers. Elles sont devenues récurrentes, violentes, et de plus en plus destructrices.

En l'espace de quelques semaines, des vies humaines ont été perdues, des familles entières se sont retrouvées sans abri, des infrastructures ont été détruites et des quartiers entiers ont été submergés. Dans ces contrées, chaque pluie devient désormais une menace, chaque nuage devient une source d'angoisse pour les populations.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, ces inondations sont le résultat combiné du changement climatique, de l'urbanisation non contrôlée, du non-respect des normes d'aménagement urbanistique, de l'insuffisance des infrastructures de drainage et de la mauvaise gestion des déchets ainsi que des grandes constructions anarchiques.

Pour le CES, les inondations ne sont pas une fatalité en RDC. Elles sont un signal alarmant qui doit nous forcer à changer notre manière de construire, de gérer et de protéger notre environnement.

Les conséquences observées (pertes en vies humaines, déplacements de populations, dégradation des infrastructures et perturbations économiques, crises sanitaires...) interpellent à la fois nos politiques publiques, nos modèles d'aménagement et nos mécanismes de prévention.

Dans un contexte où la promotion du développement durable constitue une priorité nationale, il apparaît essentiel de veiller à ce que la gestion des risques environnementaux soit pleinement intégrée dans les politiques publiques, au bénéfice de toutes les couches de la population.

**Agissons aujourd'hui, pour éviter les catastrophes de demain.**

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Conseil Economique et Social ;**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues ;**
- **Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

## **Forêts**

Le 21 mars dernier, comme chaque année, a été dédiée à la célébration de la forêt. Le thème « Les forêts et les économies » nous interpelle et nous invite à changer de regard sur cette ressource et à considérer la forêt non seulement comme un patrimoine écologique, mais aussi comme un véritable levier de développement économique. En protégeant ses forêts, la RDC sécurise non seulement son économie nationale, mais aussi l'avenir des générations futures.

Avec plus de 155 millions d'hectares de couvert forestier, la RDC abrite à elle seule plus de la moitié des forêts du Bassin du Congo. Les forêts de la République Démocratique du Congo constituent l'un des patrimoines naturels les plus importants de la planète. Elles représentent la plus grande part du massif forestier du Bassin du Congo, deuxième plus vaste forêt tropicale au monde après l'Amazonie et premier poumon de la planète grâce à sa capacité exceptionnelle de séquestration de carbone.

La forêt congolaise est un bouclier naturel qui protège les sols contre l'érosion et garantit les cycles de l'eau essentiels à l'agriculture. Elle est en même temps un réservoir de vie abritant une biodiversité exceptionnelle et fournit des moyens de subsistance à des millions de congolais, dont les peuples autochtones pygmées.

Cependant, ce patrimoine stratégique est aujourd'hui confronté à de fortes pressions : déforestation, exploitation illégale, agriculture extensive et activités minières, qui menacent son équilibre et sa durabilité.

Selon une étude publiée récemment par les ONG Afreewatch et Fern sur les Minerais stratégiques et forêts de miombo en République démocratique du Congo, 873.926 hectares de ces forêts ont été détruits dans l'arc cuprifère katangais et le long du corridor de Lobito, en moins de trois décennies sous l'effet direct de l'expansion de l'exploitation du cuivre et du cobalt.

Cette étude établit un lien direct entre la progression des activités minières et la disparition du couvert forestier dans un contexte de demande mondiale croissante en minerais critiques nécessaires à la transition énergétique et numérique.

Pourtant, ces forêts de miombo jouent un rôle clé dans la régulation du climat, la préservation de la biodiversité et les moyens de subsistance des populations locales. Elles abritent une biodiversité exceptionnelle et jouent un rôle vital dans la régulation du climat et la sécurité alimentaire des communautés locales en fournissant divers produits forestiers non ligneux, notamment des fruits, du miel, des champignons et des plantes médicinales, tout en offrant un espace dédié aux activités rurales.

Face à ces enjeux, le CES appelle à une réforme des conditions d'investissement et de gouvernance du secteur minier, afin de limiter ses impacts sur les forêts et sur les communautés locales. Il est urgent de prendre des mesures pour protéger l'environnement et promouvoir un développement durable et éco-responsable en RDC. Cela passe par :

- la mise en place de politiques et de lois efficaces pour protéger les forêts et la biodiversité ;
- la garantie de normes environnementales et sociales rigoureuses dans tous les financements et investissements miniers ;
- le soutien au monitoring indépendant des impacts miniers ;
- la promotion de l'agriculture durable et de l'agriculture climato-intelligente ;

- le développement de l'énergie renouvelable, notamment l'hydroélectricité ;
- la sensibilisation et l'éducation des populations sur les enjeux écologiques
- le soutien aux initiatives de reboisement et de restauration des forêts.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Comme il était à craindre, la situation géopolitique s'est fortement détériorée ces dernières semaines, nous rapprochant encore de la perspective d'un embrasement généralisé. La tentation de profiter des faiblesses, réelles ou supposées, des uns et des autres afin de rabattre les cartes du jeu géopolitique et de se positionner avantageusement pour la suite du vingt-et-unième siècle, est extrêmement grande et ne peut nous laisser indifférents.

Sommes-nous condamnés à rester des agneaux aux milieux des loups en bradant notre souveraineté au profit de protecteurs aux humeurs changeantes, où allons-nous décider de nous prendre en main et nous donner les capacités de faire face aux ambitions expansionnistes de nos voisins et à la duplicité de leurs parrains.

Le droit international, notion parfois élastique en fonction des intérêts, n'est aujourd'hui plus qu'un vague souvenir. Chacun y va de ses impératifs sécuritaires comme alibi aux pires violations des règles du droit international.

Le monde semble devenir donc une jungle où seule la loi du plus fort prévaudrait. Nous pouvons le regretter, mais nous nous devons d'en tirer toutes les conséquences.

Notre histoire récente confirme que la bonne volonté seule ne suffit pas à nous protéger et que la dissuasion est une question essentielle

de souveraineté. Nous devons donc intégrer l'objectif d'arriver à compter d'abord sur nous-mêmes.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous satisfaire de déclarations de bonnes intentions, lorsque l'on voit l'aisance avec laquelle les grands principes sont balayés lorsqu'ils entrent en opposition avec les appétits financiers.

La fermeture du détroit d'Ormuz, si elle se prolonge, va avoir des conséquences dommageables très rapidement. Le choc pétrolier en gestation représente à court terme un risque inflationniste important. Les réserves stratégiques étant limitées par nos capacités de stockage actuelles, notre économie est susceptible d'en pâtir rapidement.

L'impact sur le kérosène, dans un pays continent comme le nôtre, qui dépend des liaisons aériennes pour ses communications internes, peut être dévastateur.

Le cauchemar logistique que représente ce foyer de tension, impacte déjà les intrants chimiques nécessaires à la production minière. Il en va de même pour la disponibilité des engrais azotés importés non seulement dans la sous-région mais également dans les pays exportateurs de produits agricoles vers la RDC.

L'augmentation des coûts du fret maritime vient rajouter des points de pressions supplémentaires sur une économie extravertie comme la nôtre.

L'incertitude et le manque de lisibilité auquel le monde est confronté aujourd'hui, doivent nécessairement nous amener à une réflexion constructive et des actions concrètes et immédiates.

On ne peut développer un pays en appliquant un copier-coller de mesures prises ailleurs, dans des contextes totalement différents, sans tenir compte de nos réalités locales.

Nous ne cesserons de plaider pour des réformes fiscales cohérentes et pertinentes par rapport à nos objectifs et à nos besoins. La multiplication de mesures coercitives destinées à élargir l'assiette fiscale va à l'encontre du bon sens, surtout lorsque l'on analyse l'historique récent de l'évolution fiscale en RDC.

La seule manière d'élargir l'assiette fiscale de manière pertinente est de rassurer les investisseurs qui garantissent la création de richesses et la création d'emplois à travers un régime fiscal incitatif et favorable aux investissements.

Le matraquage fiscal en dehors d'une concertation intelligente entre partenaires sociaux est une catastrophe pour le développement de nos collectivités.

La difficulté à investir au Congo est réelle. Naviguer à travers les écueils administratifs, judiciaires ou fiscaux est un sport à haut risque. La protection des investissements contre les assauts répétés que subissent les entreprises au quotidien est au mieux anecdotique. Des emplois détruits, du savoir-faire anéanti, des investissements perdus ou rentrés dans l'informel. Ce sont là autant de conséquences générées par un climat des affaires délétère entretenu par une corruption endémique.

Au constat selon lequel les pays aux systèmes fiscaux les plus simples et avantageux, sont également ceux qui sont les mieux notés en termes de lutte contre la corruption, cela devait nous inspirer. Est-ce une coïncidence si ce sont également les pays les plus performants et les plus attractifs?

Nous devons donc prendre toutes les dispositions pour que le risque fiscal et judiciaire intenable pour des entreprises structurées et soumises à des règles de conformités strictes soient les plus limités possible afin de rassurer les investisseurs.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République,**
- **Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

S'agissant de l'emploi, nul ne peut démontrer que l'État à lui tout seul soit capable d'absorber tous les demandeurs d'emploi. C'est avant tout le rôle du secteur privé qui est par nature la première source d'emploi. Mais comment créer des emplois, lorsque l'essentiel de son activité consiste à se défendre face aux contrôles tatillons et aux tracasseries diverses?

Il est également crucial d'analyser les stratégies d'atténuation de l'impact des décisions telles que l'accroissement du SMIG sur l'équilibre financier des sociétés privées, surtout des jeunes entrepreneurs tant dans les domaines technologiques que agricoles. De nouvelles taxes sont régulièrement inventées. Et ceci à tous les niveaux, national ou provincial. Toute mise en place d'une structure administrative se substitue rapidement en régie financière. Pourtant, il est communément admis que l'augmentation du pouvoir d'achat passe par la production locale et par une bonne tenue de l'économie nationale.

Le taux de croissance en République Démocratique du Congo pour l'année écoulée est estimé à 5.5%. Cette performance est essentiellement due à l'apport du secteur minier et à la bonne tenue des cours des matières premières sur les marchés internationaux. Cela devrait nous inciter à plus de vigilance car la moindre variation vers le bas pourrait nous mettre en difficulté.

Afin de garantir la pérennité de la croissance en RDC nous devons sortir du modèle économique actuel qui n'est basé que sur l'exploitation intensive de nos ressources naturelles. Nous devons aiguïser notre capacité à nous transformer en centre de production dynamique et diversifié.

Cela implique un développement stratégique et volontariste offrant une résilience accrue face aux chocs sectoriels par une répartition des risques à travers différents domaines d'activité, allant des technologies de pointe aux services à haute valeur ajoutée, en passant par une agriculture modernisée et éco-responsable.

Notre avenir économique doit être garanti par des entreprises qui intègrent une dimension innovante au cœur de leur appareil productif. Il ne s'agit donc pas seulement d'adopter des technologies existantes, mais à terme d'être en mesure de devenir des générateurs de savoir et d'innovation, en investissant massivement dans la recherche et le développement, en favorisant les collaborations entre le monde académique, et les entreprises, et en cultivant un environnement propice à la prise de risque et à la créativité entrepreneuriale.

Notre compétitivité pays ne sera plus mesurée par le coût relativement faible de la main-d'œuvre ou par l'abondance de nos matières premières brutes, mais par la complexité, la qualité et la sophistication des biens et services produits. Cela demande un capital humain qualifié, des infrastructures énergétiques, numériques et physiques de premier ordre, et l'intégration de chaînes de valeur mondiales complexes et éthiques.

La stabilité de notre économie dans le futur et la garantie d'une juste répartition des richesses dépend donc de notre volonté à faire de l'intelligence, de la technologie et de la complexité notre avantage comparatif principal.

Il est impératif de réaliser des investissements conséquents dans le secteur éducatif, en tirant parti des revenus miniers actuels. Parallèlement, l'État doit encourager activement le secteur privé à investir également dans la formation, la recherche et l'innovation, par la mise en place d'une fiscalité incitative et par une diminution sensible de la pression administrative.

Vu la nécessité, le CES suggère qu'un cadre de concertation soit mis en place afin de déterminer une stratégie globale destinée à être déclinée aux niveaux étatiques pertinents et assurer une communication efficace, cohérente et rassurante sur les questions économiques tout en privilégiant les décisions de nature à favoriser la croissance, la création d'emplois et le développement.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Alors que sur la place publique de nos jours, les débats tournent autour de la révision de la Constitution et de la tenue d'un dialogue national, notre institution, fidèle à son rôle de conseiller de la République, se doit de porter une voix : celle du peuple congolais.

Ainsi, tout changement, tout dialogue, toute réforme doit répondre à un cahier de charge précis : **la paix et la quiétude pour nos populations, le respect de notre intégrité territoriale et la garantie de vivre de nos ressources dans la dignité.** La stabilité des Institutions est le socle républicain, pilier d'un véritable état de droit, garant de la confiance des investisseurs et de la relance économique dont nous avons tant besoin.

Au centre de ces débats sur le changement de la Constitution et le dialogue, le CES propose de placer l'Humain au sommet des ambitions nationales. Il ne peut pas s'offrir le luxe de débats qui oublient la faim, le chômage des jeunes, l'insécurité et autres calamités. Aussi, souhaite-t-il formellement que :

1. **L'impact financier** de tout processus politique soit évalué au regard des priorités sociales urgentes.
2. **La continuité des services de base** comme la santé, l'eau potable, l'électricité soit sanctuarisée et protégée des turbulences politiques.
3. **Le dialogue**, s'il a lieu, ne soit pas un partage de privilèges, mais un pacte pour le développement et la paix durable.

**Distingués Invités ;  
Chers Collègues Conseillers de la République,**

Ces deux sujets étant liés à l'avenir de notre nation, nécessitent une analyse approfondie de la part des acteurs politiques. Le Conseil Economique et Social de la RDC, après analyse de la situation, suggère que tout soit mis en œuvre pour que la politique congolaise telle que pratiquée aujourd'hui cesse d'être l'obstacle majeur à l'épanouissement et au bien-être des congolais.

Comme indiqué dans plusieurs de mes adresses antérieures du haut de cette tribune, il est ainsi utile que le principe de réadapter le contenu de la constitution à nos réalités actuelles ne soient pas un sujet tabou, car plusieurs tares qui retarde l'amélioration de notre gouvernance trouve leurs racines dans les articles qui ont surement été utiles hier mais toxique aujourd'hui sacrifiant ainsi les intérêt supérieure du pays au profit des seuls intérêts particuliers des individus et des partis.

Nous devons rechercher plus d'efficacité dans la l'action, tout en protégeant les citoyens de toute tentation de dérive autocratique néfaste. Dans notre approche, la constitution ne peut se concevoir par rapport à un individu ou à des intérêts particuliers. Le retour d'expérience sur les 64 années passées, nous a fourni suffisamment de données et, espérons-le, de sagesse afin d'aborder cette problématique avec abnégation et altruisme.

N'est-il pas temps de redéfinir, au profit de l'intérêt général avant tout, la notion de la politique. Exercer cette noble mission au détriment de la nation, c'est faire le lit de ceux qui depuis des décennies œuvrent au dépeçage de notre pays. Si dans l'entendement actuel, la notion de la politique ne se résume qu'à la recherche des postes et des privilèges pour soi et pour les siens, il est grand temps d'intégrer que ces postes et ces privilèges ne seront que des mirages si nous ne sécurisons pas l'espace territorial de notre pays et le bien-être de nos populations, paramètres fondamentaux, donnant sens à la notion de congolais et à la fierté d'appartenir à cette grande nation.

Que faire ?

Nous en appelons de nouveau à la discipline collective et au respect rigoureux de l'unité de commandement, sans laquelle chacun agira à sa manière sans coordination ou objectifs communs, avec comme finalité la création d'un terrible désordre mettant à mal l'autorité de l'Etat et les règles de bonne gouvernance indispensables.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République,**
- **Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Dans mes précédentes adresses, je me suis souvent attardé sur les conséquences collatérales des chocs tectoniques devant mener à l'avènement d'un monde multipolaire.

Nous avons suggéré des mesures préventives compte tenu de notre grande dépendance aux économies étrangères.

Le sursaut se doit d'être national. L'histoire nous a durement appris que ceux qui n'ont aucun intérêt à voir une RDC en plein développement continueront à la distraire par des guerres à répétition. L'extraversion de notre économie reste une faiblesse majeure.

Le parti pris stratégique de privilégier nos besoins, alimentaires, sanitaires, culturels est essentiel au bien-être de nos populations. Loin de nous fermer au monde, nous devons y apporter notre juste contribution et ne pas rester simples spectateurs de notre avenir.

L'autosuffisance alimentaire doit être notre objectif principal et notre priorité. Le secteur de la santé dans toutes ses dimensions, en commençant par la recherche, et la maîtrise des traitements des maladies endémiques qui touchent notre territoire doit être au cœur de nos préoccupations.

La formation dans tous les domaines en rapport avec nos réalités, notre culture et nos besoins doit se libérer des influences des intérêts extérieurs.

Il s'agit de relever le niveau des formations académique, technique, professionnelle et pratique, par la réforme de notre système éducatif, formaté en fonction de nos objectifs prioritaires.

En résumé, notre indépendance ne pourra s'appuyer que sur la mise en œuvre de notre souveraineté réelle, dans les secteurs éducatif, culturel, alimentaire, sanitaire, économique et sécuritaire.

- **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République, Chers Collègues,**

Au regard de l'ampleur du travail attendu, je vous invite à redoubler d'efforts et à viser l'excellence afin de consolider la stabilité et la crédibilité de notre Institution et je vous remercie d'avance pour votre dévouement.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la Session ordinaire d'avril 2026 du Conseil Économique et Social.

Vive la République Démocratique du Congo.

Que Dieu vous bénisse !

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 1<sup>er</sup> avril 2026

**Jean-Pierre KIWAKANA KIMAYALA**